• (1730)

Je suis certain que mon collègue d'Agincourt aura son mot à dire à ce sujet quand il prendra la parole.

Le président suppléant (M. Paproski): J'ai une observation à faire avant de céder la parole au député de Saskatoon—Dundurn. Le député d'Ottawa—Vanier a félicité son collègue de Notre-Dame-de-Grâce à l'occasion de son 25<sup>e</sup> anniversaire comme député. Je signale à la Chambre que le député de Victoria—Haliberton, le député d'Annapolis Valley et le député de Renfrew—Nipissing—Pembroke célébreront eux aussi le 25<sup>e</sup> anniversaire de leur première élection au Communes. Je pense qu'il y a lieu de féliciter les quatre députés.

Des voix: Bravo!

Le président suppléant (M. Paproski): Le député de Kingston et les Îles a la parole pour faire un commentaire ou poser une question.

[Français]

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, je félicite l'honorable député d'Ottawa—Vanier pour son brillant discours. Comme toujours, très court mais fort bien présenté.

Monsieur le Président, ma question s'adresse à l'honorable député. Je comprends que le Comité sur les langues officielles, établi en vertu d'une législation, a recommandé que le gouvernement doit rapporter au Comité la procédure que le gouvernement a adoptée en vertu de la Loi sur les langues officielles. Et je me demande ce que le Comité fera sans ce rapport qui n'a pas encore été présenté au Comité?

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, le Règlement de la Chambre demande que le gouvernement réponde à tout rapport déposé par un Comité permanent ou spécial. Il s'agit de l'article 109 du Règlement: Dans les 150 jours qui suivent la présentation d'un rapport d'un comité permanent ou spécial, le gouvernement doit déposer une réponse globale.

## Initiatives ministérielles

Or, monsieur le Président, cette semaine, les 150 jours prévus dans le Règlement sont écoulés. Et j'espère que le gouvernement, cette semaine, va répondre au Comité sur les langues officielles et va nous faire connaître en cette Chambre sa position vis-à-vis les règlements qui portent sur la Loi sur les langues officielles, monsieur le Président.

[Traduction]

M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn): Monsieur le Président, je vous sais gré d'avoir signalé que quatre de nos collègues célèbrent leur anniversaire. Ce sont des gens très intéressants et très gentils à qui j'ai eu affaire depuis mon arrivée ici il y a deux ans. En fait, il y a deux ans moins deux semaines. Ils nous ont beaucoup aidés. Mais j'ai hâte aux élections de 1992.

Une voix: Deux autres années.

M. Fisher: C'est ça, deux autres années.

Revenons à nos moutons, soit le projet de loi C-85, Loi réglant certaines questions soulevées par les cessions d'aéroports en matière de langues officielles, de régimes de pension ou retraite et de relations de travail.

J'ai écouté le ministre et je le félicite d'être resté à la Chambre pour écouter les discours des deux orateurs qui ont pris la parole après lui. Mon problème, c'est que, à ma connaissance, le ministre lui-même n'a fait aucune allusion directe ou indirecte aux points essentiels du projet de loi. Je suis content qu'il ne l'ait pas fait, car cela me donne l'occasion de parler de certains points qu'il a soulevés, même s'il l'a fait de façon détournée.

Le ministre a parlé d'efficacité, d'amélioration du service, de rentabilité des coûts, d'esprit d'entreprise et, d'après moi, tous ces facteurs sont associés à la privatisation, comme l'a laissé entendre plus tôt un des députés.

On a aussi parlé de déréglementation, terme qu'a employé un des orateurs précédents. Il a utilisé une autre expression, et je suppose qu'on pourrait employer le mot «pilier», étant donné que l'on a beaucoup parlé de piliers relativement à l'industrie bancaire. Je crois qu'ils pourraient également faire allusion à ce que j'appelle les trois piliers de la politique suivie par le Parti conservateur depuis deux ans—depuis mon arrivée à la Chambre—à savoir la déréglementation, la privatisation et le libre-échange, et ce n'est pas à cela que faisait allusion le député de York-Ouest.